



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Sarthe

Commune : Vernie

Autres communes :

R500

Appellation : Communs

Monument(s)

Appellation : Communs

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 14/02/1978

Étendue de la protection : Façades et toitures des parties subsistantes (pavillon Scarron et aile des communs) et de ses communs, ainsi que les trois pièces du quatrième étage du pavillon Scarron avec leurs boiseries (cad. A 159, 160, 405)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.